

[ECONOMIE](#)

LE MARCHÉ DE L'ADOPTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE SE PORTE BIEN

Pauline Dumonteil Le 30/01/2021 à 14:30



Un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie en France. Les éleveurs sont débordés de demandes depuis le confinement et la situation devrait se poursuivre avec la proposition de loi contre la maltraitance animale.

Pendant le premier confinement, les éleveurs de chats et de chiens ont croulé sous les demandes. La crise sanitaire, les confinement et la réduction volontaire des rencontres amicales ou familiales aurait-elle poussé les Français à adopter un animal de compagnie? La réponse est un peu plus complexe.

D'une part, personne n'a attendu le Covid-19 pour adopter un compagnon à quatre pattes. En France, un foyer sur deux (50,1%) possède au moins un animal de compagnie, selon une **étude Facco/Kantar TNS** de 2018. Cette année-là, on dénombrait 7,6 millions de chiens et 14,2 millions de chats.

[Menu](#)



compagnie”, raconte Anne-Marie Le Roueil, présidente du syndicat national des professionnels du chien (SNPCC).

Les éleveurs débordés de demandes

En résumé, si les éleveurs ont eu autant de demandes l'année dernière, c'est aussi parce que les Français n'avaient pas vraiment d'autre choix que de se tourner vers eux. Les refuges de la **SPA** étaient en effet fermés au public. Mais le **dispositif “adoption solidaire”** a permis à un millier animaux de trouver un foyer grâce à une sélection en ligne des adoptants et à la mise en place d'échanges virtuels avant la rencontre finale avec leur nouveau compagnon.

Quant aux éleveurs, ils se sont adaptés et ont eu le droit d'effectuer des livraisons. “L'animal de compagnie étant malheureusement un bien meuble, les éleveurs pouvaient livrer dès lors qu'un chiot ou un chat avait été réservé”, précise Anne-Marie Le Roueil.

Suspension de la vente en animalerie, ralentissement du trafic venu de l'étranger... Finalement, la situation au printemps dernier ressemble au scénario qui se dessine si la **proposition de loi contre la maltraitance animale** était adoptée.

Cette loi viendrait encadrer le marché de l'adoption des animaux de compagnie. Depuis quelques années, la question de la protection animale a évolué. En France, il est obligatoire d'identifier son animal par un tatouage ou une puce électronique qui constitue la seule preuve légale du lien entre l'animal et son propriétaire. Mais la réalité est bien différente. L'I-CAD, chargée de l'identification des carnivores domestiques, recensait, en 2019, quinez millions d'animaux de compagnie, dont 40% de chats.

“On estime que seulement un chat sur deux est identifié en France. Ce qui n'est pas le cas pour les chiens qui sont plus souvent issus des circuits professionnels” où ils sont déclarés dès la naissance, précise l'I-CAD. En cinq ans, le nombre d'identifications a augmenté de 15%. Les chiffres de 2020 ne sont pas encore connus mais la croissance continue. Identification n'étant pas synonyme d'adoption, cela ne permet pas de savoir si le nombre d'animaux de compagnie a augmenté.

Le berger australien, race préférée en 2020

Une certitude cependant: les Français se tournent de plus en plus vers les éleveurs professionnels et acquièrent des chiens de race. En 2020, pour la première fois en trois ans, le nombre de chiens enregistrés sur le **livret des origines français (LOF)** a significativement augmenté, avec 245 553 inscriptions (+5%). Tous les chiens de race y sont inscrits dès la naissance et environ 350 races différentes sont recensées.

Le chien préféré des Français en 2020 était le berger australien avec 16.782 inscriptions au LOF. Il s'agit de la première race à dépasser les 15.000 inscriptions depuis le berger allemand en 1996.



Le berger australien était le chien préféré des Français en 2020 © Pixabay

Viennent ensuite le staffordshire bull terrier, le berger belge, le golden retriever et le berger allemand. Le shiba connaît une forte progression avec 13% de plus d'inscriptions.

En France, aucune loi n'encadre le prix de vente d'un chien. L'adoption d'un berger australien coûterait entre 700 euros et 1500 euros. Pour un american staff, il faudrait compter entre 500 et 1000 euros et pour un corgi, entre 800 et 1300 euros.

"Le prix sont libres et n'ont pas augmenté ces dernières années, assure Anne-Marie Le Roueil, du syndicat des professionnels du chien. Quand on nous demande pourquoi tel élevage est plus cher qu'un autre, on conseille de demander à l'éleveur. La réponse est souvent liée aux soins prodigués et aux infrastructures. Et puis il y a un suivi, un accompagnement de qualité pour les adoptants. Les gens découvrent qu'éleveur, c'est un vrai métier!"

La demande de chiots est bien supérieure à l'offre. Il faut parfois s'inscrire sur liste d'attente et patienter six mois avant de pouvoir adopter son animal. A **France Bleu**, un éleveur du Vaucluse confiait avoir reçu autant de demandes en une semaine qu'en un mois avant la crise" lors du premier confinement. "Et selon les races, c'est dix fois plus de demandes que de production", affirmait-il.

Le rythme ne risque pas de s'affaiblir. Dans la proposition de loi contre la maltraitance animale, un amendement déjà voté interdit la vente d'animaux en animalerie dès 2024, et a encadré la vente en ligne d'animaux de compagnie, la réservant aux refuges et éleveurs.

Pauline Dumonteil

Journaliste BFM Tech



CONTENUS SPONSORISÉS

BFM Immo

Résidence étudiante : pourquoi investir et...